

**FEUILLE D'INSCRIPTION AU
CONCOURS D'ANIMAUX DE BOUCHERIE
DE BOURDELAS
LE 28 NOVEMBRE 2015**

Possibilité d'inscrire vos animaux sur www.concours-styrieix-bourdelas.info

Date limite d'inscription le **17 novembre 2015**
Aucune inscription ne sera enregistrée après cette date.

Je soussigné Madame ou Monsieur,
demeurant à : lieu dit :
code :
Commune :
N° de Tél :
N° de cheptel :
Adresse email :@..... (pour recevoir par
mail les feuilles d'inscriptions et les infos du Concours directement)

Adhérent signe officiel de qualité : Label Blason Prestige Bœuf Limousin
Cochez les cases correspondantes à votre élevage Label Blason Prestige Juniors

Certifie sur l'honneur que les animaux suivants, faisant partie de mon exploitation :

SECTION (voir au dos)	N° de travail	N° I.P.G	N° Cheptel naisseur (si différent)	Date de naissance	Date d'entrée sur exploitation (si achat)

et que je présente à la vente à l'occasion du Concours d'animaux de boucherie n'ont subit aucune administration de substances anabolisantes.

L'éleveur s'engage à respecter le règlement du Concours et de la vente aux enchères.

Les animaux présentés devront être accompagnés le jour du concours du DSA (DAB + carte verte ou laissez-passer jaune en cours de validité)

Chaque éleveur ne pourra exposer que les animaux lui appartenant depuis au moins quatre mois (Art3 du règlement intérieur du Concours)

Fait à, le

Signature,

* voir définition des sections au verso.

A retourner au marché de Bourdelas ou à la Mairie de St Yrieix la Perche.

SECTIONS

Section 1	Veaux de 450 à 575 Kg
Section 2	Veaux de + de 575 Kg et de moins de 2 ans
Section 3	Génisse de 450 à 600 Kg
Section 4	Génisse jusqu'à 28 mois de plus de 600 Kg
Section 5	Génisse de 28 à 36 mois de moins de 750 Kg
Section 6	Génisse de 28 à 36 mois de plus de 750 Kg
Section 7	Génisse de 36 à 46 mois de moins de 800 Kg
Section 8	Génisse de 36 à 46 mois de plus de 800 Kg
Section 9	Vache jusqu'à 7 ans moins 800 Kg
Section 10	Vache jusqu'à 7 ans plus 800 Kg
Section 11	Vache de 7 à 10 ans moins 830 Kg
Section 12	Vache de 7 à 10 ans plus de 830Kg
Section 13	Vache de plus de 10 ans
Section 14	Veaux de – 1an
Section 15	Génisses de moins de 450 Kg